



De la curiosité pour les faits sociaux, économiques et politiques.

Dès la classe de première, entraînements réguliers en condition d'examen pour se préparer au mieux aux épreuves anticipées.

### ACCESSIBLE APRÈS

Une classe de seconde générale.

### DUREE

Le baccalauréat général se prépare en 3 ans. C'est un diplôme de qualification professionnelle de niveau IV.

### POURSUITE D'ETUDES

CPGE classe préparatoire Économique et Commerciale, option économique.

-  BTS Assistant de Manager
-  BTS Comptabilité et Gestion
-  BTS Services Informatiques aux Organisations
-  BTS Transport
-  BTS Négociation et Relation Client
-  BTS Management des Unités Commerciales
-  BTS Tourisme

### ETUDIER A ST BE

S'intéresser à l'actualité, suivre de près les évolutions de la société, comprendre les mécanismes complexes du monde contemporain..., autant d'atouts pour réussir en "ES".

Le programme est dominé par les sciences économiques et sociales et leurs supports mathématiques (statistiques, probabilités, contrôle et interprétation des résultats). Les matières telles que histoire-géographie, les langues, la culture générale et la communication tiennent également leur place.

Réfléchir par soi-même, aiguïser sa curiosité par la lecture et les médias pour les grands problèmes de société, faire preuve d'un esprit de synthèse et de rigueur sont des qualités à cultiver.

## HORAIRES

PREMIERE		TERMINALE	
Français	4 h		
Histoire-Géographie	4 h	Histoire-Géographie	4 h
LV1 (anglais)	2 h 30	LV1 (anglais)	2 h
LV2 (allemand ou espagnol)	2 h	LV2 (allemand ou espagnol)	2 h
LV2 - LV3 italien / LV3 chinois (plateforme enseignement à distance)	3 h	LV2 - LV3 italien / LV3 chinois (plateforme enseignement à distance)	3 h
EPS	2 h	EPS	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	Enseignement moral et civique	0 h 30
Accompagnement personnalisé	2 h	Accompagnement personnalisé	2 h
Travaux personnels encadrés	1 h		
<b>Enseignements spécifiques de la série ES</b>			
Sciences Economiques et Sociale	5 h	Sciences Economiques et Sociale	5 h
Sciences (Biologie et Physique)	1 h 30	Philosophie	4 h
Mathématiques	3 h	Mathématiques	4 h
		Un enseignement de spécialité au choix parmi : Mathématiques /Sciences sociales et politiques /Economie approfondie	1h30
<b>Enseignement facultatif</b>			
Latin / Théâtre	3h	Latin / Théâtre	3 h

## REGLEMENT EXAMEN

Désignation	Coefficient	Nature de l'épreuve	Durée
<b>Épreuves anticipées</b>			
1. Français	2	écrite	4 h
2. Français	2	orale	20 minutes
3. Sciences	2	écrite	1 h 30
Travaux Personnels Encadrés <sup>(1)</sup>	2	orale	1 h
<b>Épreuves terminales</b>			
4. Histoire et géographie	5	écrite	4 h
5. Mathématiques	5 ou 5+2 <sup>(2)</sup>	écrite	3 h
6. Sciences économiques et sociales	7 ou 7+2 <sup>(2)</sup>	écrite	4 h ou 4 h +1 h
7. Langue vivante 1	3	écrite et orale <sup>(3)</sup>	3 h (partie écrite)
8. Langue vivante 2	2	écrite et orale <sup>(3)</sup>	2 h (partie écrite)
9. Philosophie	4	écrite	4 heures
10. Education physique et sportive	2	CCF <sup>(*)</sup>	
Education physique et sportive de complément <sup>(5)</sup>	2	CCF <sup>(*)</sup>	
11. Economie approfondie	2	écrite	1 h accolée à l'épreuve N°6
Ou Mathématiques	2	écrite	Intégrée à l'épreuve N°5
Ou Sciences sociales et politiques	2	écrite	1 h accolée à l'épreuve N°6
<b>Épreuves facultatives <sup>(4)</sup> (2 au maximum au choix du candidat)</b>			
Langue vivante étrangère 3 (italien ou chinois en plate-forme) ou régionale		oral ou écrit	20 mn ou 2 h
Langue des signes française		oral	20 mn
Langues et cultures de l'antiquité : latin		oral	15 mn
Education physique et sportive		CCF <sup>(*)</sup>	
Arts : Arts plastiques ou cinéma audio-visuel ou danse ou Histoire des arts ou <b>Théâtre</b>		oral sur dossier	30 mn
ou Musique		oral et pratique	40 mn

1- Seuls les points supérieurs à la moyenne sont retenus et multipliés par 2.

2 - lorsque le candidat a choisi cette discipline comme enseignement de spécialité.

3- Evaluation orale effectuée en cours d'année (compréhension orale : 10 mn ; expression orale : 10mn)

\* contrôle en cours de formation

4- sont retenus seuls les points supérieur à 10. Pour la première épreuve facultative ou la seule choisit par le candidat les points sont multipliés par 2. Si cette première épreuve concerne le latin les points sont alors multipliés par 3.

5- Epreuve obligatoire pour les candidats ayant suivi l'enseignement d'EPS de complément.